

moment-là, le programme de travail et les progrès accomplis par le comité seront revus.

Même si aucune conclusion n'a été tirée quant à l'intérêt des modifications proposées au GATT/OMC et quant à savoir si le processus devrait aboutir à des négociations, un certain nombre de thèmes ressortent des discussions du GATT à ce jour. Il convient de souligner, pour commencer, trois éléments de consensus.

Premièrement, la nécessité de déployer des efforts pour protéger l'environnement est indéniable. Tous les gouvernements qui ont pris part aux discussions du GATT, les mêmes que ceux qui se réunissent aussi dans le cadre d'autres organismes pour discuter de questions environnementales, tiennent pour acquis qu'il est essentiel de prendre les mesures appropriées pour protéger l'environnement. Ainsi, il apparaît clairement que le débat ne porte pas sur les buts en matière d'environnement, mais bien sur les *moyens* à adopter pour atteindre ces buts, sur les moyens d'action aux niveaux national et international, sur les mécanismes décisionnels au niveau international et, plus précisément, sur le rôle que les restrictions commerciales et l'OMC devraient ou ne devraient pas jouer.

Deuxièmement, on s'entend généralement pour dire que les règles actuelles du GATT laissent une importante marge de manoeuvre pour le recours à des mesures commerciales à des fins environnementales et que la confusion qui règne à cet égard de même que les renseignements erronés qui circulent à ce sujet donnent lieu à des inquiétudes inutiles. Les gouvernements admettent qu'il faut s'efforcer d'éclaircir et de mieux expliquer les dispositions pertinentes et que c'est là une tâche qui devrait constituer un aspect important du travail du comité du commerce et de l'environnement.

Troisièmement, tous les pays sauf les États-Unis et l'Autriche ont rejeté le recours unilatéral à des restrictions commerciales pour imposer un programme environnemental à d'autres pays.

Compte tenu de ce qui précède, ce document vise à contribuer au débat en cours sur le commerce et l'environnement par une analyse des principales questions soulevées par les changements proposés au fonctionnement du GATT/OMC ainsi que des principaux facteurs qui influenceront sur le processus dans lequel nous serons engagés au cours des prochaines années. Partant, nous proposons certains objectifs pouvant être envisagés par le Canada ainsi que divers changements pouvant être apportés pour atteindre ces objectifs.